

Bulletin européen

TRIBUNE LIBRE FONDÉE EN 1950 PAR J. CONSTANTIN DRAGAN

UNION EUROPEENNE OCCIDENTALE

LE SOMMET DE ROME

de Manlio Contri

L'Armée Européenne a fêté ses trente ans. Elle a vieilli. Si un soldat avait commencé son service à vingt ans, il en aurait maintenant cinquante. Beaucoup trop pour sauter les fossés et pour franchir les murs, sac au dos et fusil à la main. Un fusil qui a vieilli lui aussi: d'où la nécessité d'un rajeunissement et d'une modernisation.

Que le lecteur veuille bien nous excuser cette similitude qui est, entre autres, en partie inexacte car, en réalité, il n'existe pas une véritable armée européenne. Une armée européenne intégrée aurait dû être constituée par la CED, la Communauté Européenne de Défense, fermement voulue par les Pères historiques de l'euro-péisme et par les fédéralistes qui ne voyaient dans sa création qu'une première étape d'un chemin bien plus long à parcourir. Mais la CED naquit déjà morte. Plus exactement elle ne naquit même pas, à cause de l'opposition de la France avec son nationalisme habituel et, peut-être, sa crainte d'une renaissance du militarisme allemand. L'UEO, Union Européenne Occidentale, fut créée à la place de la CED, avec la souscription des Protocoles de Paris, le 23 octobre 1954, mais son armée n'est pas tellement une armée intégrée, mais plus probablement une intégration d'armées.

Nous parlions de la similitude inexacte. Mais il a dû se passer quelque chose, puisque les responsables de l'UEO ont reconnu, à l'occasion de son trentième anniversaire, la nécessité de tenter une relance qui semble avoir toutes les prémisses pour ne pas échouer.

Car l'obsolescence des armements défensifs occidentaux existe réellement. Trente ans... c'est beaucoup si l'on considère le rythme actuel de développement de la technologie qui a brûlé de nombreuses étapes.

Le progrès actuel a dépassé, en l'espace de quelques décennies à peine, les progrès très lents des siècles précédents. La bombe atomique est aujourd'hui à la portée de presque tous les pays. Il ne reste que la dissuasion dans son emploi. Tout le monde la possède - on ne répétera jamais assez qu'au moment précis où l'on appuie sur le bouton fatal, on est immédiatement exposé à de sévères représailles. L'arme atomique devrait donc rester uniquement une arme d'avertissement et non pas de premier emploi effectif, au moins jusqu'à son élimination définitive et tant souhaitée.

Les armes conventionnelles gardent, par contre, toute leur valeur à condition qu'elles soient technologiquement au même niveau que celles d'éventuels adversaires. Il est certain que l'UEO a fait de gros progrès depuis le vieux fusil d'il y a trente ans que nous avons pris comme symbole. Mais les responsables de cette Organisation ne sont pas, et à raison, satisfaits. Dans le programme de relance de l'UEO, ils ont insisté justement sur ce point et surtout sur la nécessité d'une coopération dans le secteur de l'industrie des armements confiée à une Agence de contrôle spécialisée.

Tel est l'un des points principaux de la déclaration de Rome adoptée le 27 octobre dernier, dans le salon desANGES du Palazzo Barberini, par les ministres des Affaires étrangères et de la Défense des sept pays membres de l'UEO (France, Allemagne occidentale, Grande-Bretagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg). C'est une déclaration qu'il vaut la peine de reporter intégralement pour notre documentation aussi.

«Conscients de la nécessité constante de renforcer la sécurité occidentale et des dimensions géographiques, politiques, psychologiques et militaires qui sont particulières à l'Europe occidentale, les ministres ont marqué leur résolution de mieux utiliser le cadre de l'UEO en vue d'approfondir la coopération entre les Etats membres dans le domaine de la politique, de la sécurité, et de favoriser le consensus (...).

«Les ministres ont rappelé que, depuis trente-cinq ans, l'alliance atlantique, qui demeure le fondement de la sécurité européenne, a permis de sauvegarder la paix sur le continent. Celle-ci a rendu possible la construction européenne. Les ministres sont convaincus qu'une meilleure utilisation de l'UEO contribuera, non seulement à la sécurité de l'Europe occidentale, mais aussi à l'amélioration de la défense commune de l'ensemble des pays de l'alliance atlantique, et au resserement des liens de solidarité de ses membres.

«Les ministres ont mis l'accent sur le caractère indivisible de la sécurité dans la zone du traité de l'Atlantique nord. Ils ont rappelé, en particulier, la contribution essentielle et substantielle de tous les alliés européens et ont souligné l'importance capitale de la contribution de leurs alliés qui ne sont pas membres de l'UEO pour la sécurité commune. Ils ont souligné la nécessité d'une concertation aussi étroite que possible avec eux, en tant que complément à leur effort commun (...).

«Les ministres ont décidé d'avoir des discussions approfondies et de chercher à harmoniser leurs vues sur les conditions spécifiques de la sécurité en Europe, notamment sur: les questions de défense, la limitation contrôlée des armements et du désarmement; les incidences sur la sécurité européenne de l'évolution des rapports Est-Ouest; la contribution de l'Europe au renforcement de l'alliance atlantique, compte tenu de l'importance que revêtent les relations transatlantiques; le développement d'une coopération européenne en matière d'armement, à laquelle l'UEO peut donner une impulsion politique. Ils peuvent également examiner les incidences pour l'Europe des situations de crise dans d'autres régions du monde».

Pour revenir au point de la coopération dans le secteur de l'industrie des armements, nous pouvons affirmer être désormais sur le bon chemin. Nous en avons, en effet, des exemples: l'avion de combat MRCA Tornado, le véhicule d'appui tactique AM-X, l'hélicoptère naval EH-101, l'hélicoptère antichar A 129 Mangusta, Obice FH 70, le missile naval sol-sol Otomat; ce sont les résultats de longues années de coopération entre les différents pays de

l'UEO. C'est également la confirmation que la collaboration européenne est déjà en cours et donne ses fruits bien que d'une manière qui n'est pas encore totalement coordonnée.

Tout ceci est valable pour ce qui concerne la coopération dans le secteur spécifique des armements, coopération qui se reflète également sur la réduction des coûts.

Mais venons-en aux aspects politiques de la déclaration de Rome. Elle a confirmé -comme le relèvent les observateurs - les prévisions sur le futur de l'UEO, c'est-à-dire une plus grande cohésion, un nombre doublé de consultations, un effort pour consolider la position européenne au sein de l'Alliance atlantique.

Il a été également procédé à un examen de la demande d'adhésion du Portugal (et de celle, prévisible, de l'Espagne) accueillie avec une sympathie de principe sur le plan politique, mais avec des réserves sur le plan technique. L'adhésion du Portugal et, ensuite celle de l'Espagne, pourrait être un moyen pour renforcer ce flanc sud de l'OTAN dont la faiblesse, réelle ou supposée, suscite des préoccupations.

La France, de son côté, a confirmé ses réserves habituelles. «L'élargissement de la coopération stratégique des Sept - a déclaré le ministre français Cheysson - ne doit pas être interprété comme un premier pas vers la création d'un commandement militaire intégré qui serait, d'ailleurs, difficilement compatible avec celui de l'OTAN» (dont la France ne fait plus partie depuis 1966).

Les Allemands ont, par contre, réaffirmé - c'est la pensée du ministre des Affaires étrangères Genscher, qui a présidé la réunion de Rome - «que la relance de l'UEO rentre dans ce processus plus ample qui est en cours depuis un an et demi, bien qu'avec de nombreuses vicissitudes, pour parvenir à l'Union Européenne» (Projet Spinelli).

Il ne s'agit pas de faire croire aux Etats-Unis qu'une partie de leurs alliés européens est sur le point de prendre, plus ou moins discrètement, ses distances de l'OTAN. Il s'agit, par contre, de renforcer le pilier européen de l'OTAN dans l'intérêt de tous les membres de l'alliance sans perdre de vue le principe de la sécurité de chaque pays qui en fait partie, tout comme celle, bien entendu, des Etats-Unis et des pays européens qui ne font pas partie de l'UEO.

Genscher a dit: «Ce n'est pas que les Américains soient trop forts au sein de l'Alliance atlantique, mais ce sont les Européens qui ne le sont pas assez».

Pour ce qui concerne l'Italie - a déclaré le ministre des Affaires étrangères Andreotti -le renforcement du pilier européen de l'OTAN servira également à éviter des tendances isolationnistes de la part des Etats-Unis. Et Spadolini, ministre de la Défense, a ajouté: «Nous devons centraliser nos efforts au sein de l'UEO, sur le plan de la coproduction industrielle, sur le plan de la transparence populaire de nos décisions et sur le plan de la conception commune de défense.

La réunion de Rome a-t-elle frappé juste au niveau international, et, en particulier vis-à-vis des deux plus grandes puissances mondiales?

A l'Est, il semble que oui, si l'on considère la réaction dure et immédiate de l'agence soviétique Tass qui parle d'«un intérêt toujours croissant des pays européens pour la course aux armements». Elle ajoute que l'on essaie de renforcer l'UEO pour en faire le support européen de l'OTAN. En substance, Moscou a accusé le coup.

Après avoir constaté que personne n'avait l'intention de mettre en discussion les fondements de l'OTAN, Washington a justement jugé utile cette tentative européenne de développer une plus forte indépendance dans le secteur de la politique de sécurité.

Les Américains désiraient, depuis longtemps, une évolution dans ce sens: Washington aurait voulu avoir affaire à une Europe qui ne parle que sur un seul ton et qui soit disposée à augmenter sa contribution à la défense occidentale.

Une note singulière en marge de cette chronique: le texte de la déclaration de Rome, se composant de trois pages dactylographiées, a été remis à la presse en anglais, français et allemand; le problème d'une langue commune pour l'Europe est donc plus actuel que jamais.

M.C.

L'ESPACE MONETAIRE EUROPEEN

de Francesco Forte

Ministre pour la Coordination des Politiques Communautaires

Il existe un rapport étroit entre la création de l'espace de la technologie industrielle et l'espace financier et monétaire. En effet, afin de pouvoir développer les initiatives dans le domaine de la recherche et du développement, de l'utilisation de la recherche, de l'entreprise articulée sous une forme d'association commune et sous d'autres formes consortiales à caractère européen, afin de pouvoir réaliser les innovations sur le marché européen dans ces mêmes dimension et intensité qui caractérisent actuellement le Japon et les Etats-Unis, il faut pouvoir compter non seulement sur un marché essentiellement unifié quant à ses produits et, naturellement sur un marché homogène du point de vue du professionnalisme et du travail, mais également sur le libre mouvement des entrepreneurs et donc, en même temps, sur le libre mouvement des capitaux.

Ces trois concepts - produits, entrepreneurs et capitaux - sont intimement liés entre eux. L'initiative entrepreneuriale européenne, selon des formules aussi bien communautaires que non communautaires, et même si c'est dans un espace économique plus unifié que celui d'aujourd'hui, est sérieusement entravée par la segmentation des marchés des capitaux et par le manque effectif de stabilité dérivant de cette segmentation. Au cours de ces dernières années de gros progrès ont été réalisés dans les flux du commerce intercommunautaire des différents pays, alors que le progrès dans le flux des mouvements des capitaux et des mouvements entrepreneuriaux a été très modeste. Nous arrivons, avec de thème, au coeur des exigences économiques et sociales de l'Europe de notre époque, de l'Europe qui va vers l'an 2000.

Il est donc opportun, pour nous en Italie, de réaliser les initiatives dont on a discuté et sur lesquelles ont été prises des positions bien claires et positives pour la libéralisation graduelle des mouvements internationaux des capitaux, afin de pouvoir apporter notre contribution à la création de cet espace financier et entrepreneurial européen. J'ai bien dit libéralisation graduelle. Il faut évidemment insister sur l'importance du concept de la libéralisation, plutôt que sur celui de la gradualité qui tendrait à le contraster. C'est le propre des normes communautaires, et d'ailleurs de la logique économique et juridique en cette matière, de distinguer entre les obstacles aux mouvements et l'exigence de l'information. L'exigence de clarté et de transparence est très significative aussi bien du point de vue fiscal que du point de vue de la réalisation du droit sociétaire; sous le profil du droit des créateurs, du droit des associés et ainsi de suite, ainsi que, d'un certain point de vue, sous le profil du droit pénal commun concernant, malheureusement, de nombreux phénomènes de criminalité qui ont dépassé nos frontières. Il est évident que l'exigence de transparence doit être sauvegardée et même renforcée; mais cette exigence d'information et de connaissance généralisée des flux financiers est une chose tout à fait différente des obstacles aux mouvements des capitaux, consistant à interdire ou même à frapper les mouvements des capitaux.

Il existe une analogie profonde entre l'unification du marché des capitaux et donc la réalisation réelle d'un système entrepreneurial de dimension européenne, et l'unification douanière. Cette dernière n'a pas été réalisée en Europe sur la base de l'abolition

graduelle des barrières internes par une augmentation du tarif extérieur moyen, mais sur la base d'une réduction graduelle des barrières internes, tandis que le tarif extérieur tendait à s'aligner sur ceux des pays ayant les tarifs les plus bas. Ceci pour deux raisons. Premièrement, si l'on réalise une unification douanière à travers l'élimination des barrières internes avec, par conséquent, le renforcement des barrières extérieures, on obtient quelques avantages économiques au niveau de la concurrence, mais on en perd d'autres.

Et dans ce monde international vaste et complexe où nous vivons, il n'est parfois pas évident que la somme des avantages puisse dépasser celle des charges. Si l'on crée ainsi de gros oligopoles internes qui ne subissent pas la concurrence internationale, la situation peut empirer et déterminer une résistance à l'innovation très dangereuse,

L'autre considération est que ces opérations sont non seulement économiques mais aussi politiques et qu'elles demandent l'accord général et, tout d'abord celui, bien sûr, des plus forts.

Or, les plus forts du point de vue économique sont d'habitude ceux qui ont les barrières douanières les plus basses, et ceci en raison d'un rapport de cause à effet. Avoir une barrière douanière basse rend, en effet, plus fort, alors que ceux qui ont une barrière douanière élevée tendent souvent à être comme ces crustacés qui ont au-dessus d'une épaisse carapace un corps de mollusque. Il est alors évident que l'unification, pour avoir l'accord des plus forts, doit s'articuler sur les tarifs douaniers les plus bas.

Ces réflexions sont également valables pour le thème de l'unification et de la libération des capitaux sur le marché européen. Il est inacceptable, et même très critiquable du point de vue économique, qu'elle soit réalisée à travers des alignements sur les principes et les techniques des pays qui appliquent les restrictions les plus sévères.

Il n'est politiquement pas possible que l'Allemagne et la Grande-Bretagne, qui ont réalisé la libéralisation la plus étendue (mais il y a des pays du Benelux qui ont une orientation de *deregulation* très poussée) acceptent une union européenne des capitaux où ils doivent avoir une barrière extérieure plus lourde. Ceci est totalement irréel.

La thèse, qui ressort parfois dans la Commission, de déréguler le mouvement des capitaux au sein de la CEE et de charger, pour certains pays, le système vers l'extérieur, est une thèse suicidaire. En réalité, ceux qui soutiennent cette thèse ne veulent pas, sans s'en rendre compte, l'unification européenne des capitaux. C'est exactement ce qui se passe si l'on soutient la thèse d'une politique de la recherche et de la technologie en Europe basée sur l'exclusion des multinationales extra-européennes. Il est évident que plusieurs pays, dont l'Italie, n'accepteront jamais d'avoir une politique technologique de la recherche qui comporte la renonciation aux contributions d'entreprises et de pays avec lesquels ils collaborent déjà, pour se jeter dans les bras d'autres pays qui, bien qu'ayant une plus grande capacité par rapport à certains d'autres, sont cependant moins utiles.

S'il est vrai que cette analogie est parfaitement valable, il en ressort alors le principe que cette libéralisation est nécessaire pour parvenir au marché européen des capitaux tout en évitant la double présence d'une ligne basse et d'une ligne haute de régulation.

Un système double n'étant pas possible au sein de l'Europe et vers l'extérieur, il faut tendre à une réduction graduelle des contraintes. Mais dans la ligne de la gradualité, il faudrait, à mon avis, soutenir certaines formules qui favorisent particulièrement des institutions typiquement européennes, telles que, par exemple, les comptes en ECU pour lesquels on pourrait adopter un régime libéralisé tout en les considérant comme partiellement nationaux.

Je voudrais faire maintenant une deuxième réflexion. Il a été affirmé maintes fois que les restrictions monétaires sont nécessaires, car elles servent à nous protéger contre certaines difficultés. Mais je voudrais également souligner un autre aspect; pensons, par exemple, à ce qui s'est passé en Argentine ou au Chili. Nous pouvons tout d'abord affirmer que nous péchons peut-être par ingénuité, car il est notoire que les pays de l'Amérique du Sud ayant les restrictions les plus sévères ont subi, eux aussi, d'énormes exportations de capitaux; en effet, Samuel Brittan expliquait, dans le «Financial Times», qu'il existe des différences énormes entre les importations et les exportations

dans les statistiques mondiales, le nombre des exportations étant inférieur à celui des importations. Cette grande différence dépend uniquement du fait que les importations des Etats-Unis et dans d'autres pays sont enregistrées selon les chiffres réels et que, par contre, les exportations de l'Amérique du Sud et d'autres pays - même de la Turquie peut-être - sont sous-évaluées, car elles cachent des fuites de capitaux.

Si ce phénomène se produit dans des dimensions telles qu'elles peuvent fausser les statistiques mondiales en raison de milliers de milliards, ou plus exactement de dizaines de milliers de milliards, ceci signifie que les contrôles ne servent pas réellement à la défense des balances des paiements. Mais nous pouvons également nous demander: un pays réduit aux mêmes conditions que l'Argentine ou le Chili, serait-il arrivé à ce point-là si, grâce à des restrictions moins sévères et avant de se trouver dans la phase du krach, il avait pu bénéficier des éléments de réaction?

Il me semble utile, à ce propos, d'avoir recours à une image biologique qui est également très importante du point de vue philosophique général pour le raisonnement économique. C'est-à-dire si nous y pensons bien, la douleur a un devoir précis: celui de signaler les lésion; si nous nions à nos bras ou à nos jambes le droit de transmettre au cerveau les sensations de douleur en cas de lésion, le cerveau n'aura plus la capacité d'intervenir en temps utile pour la défense de l'intégrité de notre corps. C'est exactement ce qui se passe dans le domaine économique lorsqu'on enlève les stimulations douloureuses de réaction qui sollicitent, à leur tour, les interventions de réactions de réajustement.

Que s'est-il passé avec les restrictions monétaires? Ces mécanismes ont agi comme un système de suppression ou d'atténuation du signal de crise en cachant les effets négatifs d'un manque de confiance de l'épargnant vis-à-vis de l'emploi national de l'épargne et, donc, les effets négatifs de l'inflation ou de l'insécurité politique, ou encore de certaines formules de gestion trop poussée et perverse appliquée souvent selon des critères discrétionnaires. Ces mécanismes ont également caché l'inadéquation du taux de change et l'équilibre correct de la balance des paiements dans un climat économique tout à fait normal et nous ont poussés vers

des situations de dévaluation artificielles, qui nous ont fait ignorer les questions de politique des revenus et, également, l'incapacité de la politique monétaire à exercer une fonction de suppléance en cas d'un besoin de stabilisation structurelle de la compétitivité du système économique.

Pour finir, les contrôles des changes ont caché la rigidité des structures bancaires face aux défis internationaux. L'Italie n'a donc pas bien fait d'adopter la ligne de dissimulation des clignotants à travers des réglementations monétaires rigides qui reportaient dans le futur le problème de l'ajustement négatif; la nature est bien sûr plus forte que les règles, surtout dans le domaine économique et on a donc assisté à des phénomènes moins graves de fraude fiscale. On s'est également rendu compte, au cours de ces dernières années, des dommages provoqués par ce type de restrictions du point de vue de notre compétitivité, non seulement sous les aspects que je viens de mentionner et qui étaient de brève durée. Nous nous trouvons actuellement devant de graves problèmes de réajustement qui doivent être définitivement résolus, car nous n'avons pas l'intention de faire la fin de l'Argentine ou d'adopter les mesures monétaires du Chili: deux pôles opposés d'une alternative finale désagréable. Mais il y a un autre type de dégradation que l'on touche malheureusement du doigt: les restrictions monétaires empêchent le développement des activités tertiaires et de celles qui leur sont liées, des assurances au courtage. J'ai remarqué, à ce propos, une anomalie curieuse dans les statistiques communautaires: le niveau moyen des droits de douane perçus en Grande-Bretagne est plus élevée que le taux moyen sur le produit national des autres pays. Pour ce qui concerne la participation italienne à la CEE en termes de produit national, nous percevons 11% environ des droits de douane, alors que l'Italie contribue dans la mesure de 14% au produit communautaire. Pour la Grande-Bretagne, par contre, la participation au produit national est inférieure à la participation aux droits de douane communautaires, mais contrairement aux Pays-Bas, c'est une île et ses ports ne peuvent donc pas être considérés comme des ports de transit, tels que celui de Rotterdam, etc. Cette situation s'explique donc avec les activités de

courtage et d'autres types, de commerce intermédiaire, qui sont possibles grâce au fait que la Grande-Bretagne a des normes monétaires favorables que d'autres pays ne possèdent pas.

Il faut donc tenir compte des problématiques telles que celles de Gênes, de Naples ou d'autres villes, de la Sicile par exemple, qui doivent affronter des situations internationales où le contrôle monétaire n'est pas appliqué. Je peux citer un autre exemple: le paradoxe de Côme et de Varèse, où il existe le phénomène des frontaliers qui doivent aller travailler en Suisse pour des opérations sur des marchandises dont bénéficient nos entrepreneurs. Un système rigide et donc fortement contrôlé a provoqué la perte de nombreuses possibilités d'activités et de services qui devraient, par contre, être naturellement de notre ressort et pour lesquels nous avons une grande vocation, comme nous l'avons démontré dans d'autres secteurs de services, ou dans ces mêmes services, lorsqu'ils ont une dimension purement nationale.

Je voudrais maintenant parler brièvement des normes du Traité de la CEE. Elles prévoient, à l'art. 3 pour les Etats membres, l'élimination des obstacles à la libre circulation des personnes, des services et des capitaux, ainsi que le rapprochement des législations nationales dans la mesure nécessaire au fonctionnement du Marché Commun; l'art. 67 prévoit l'élimination des discriminations de traitement selon la nationalité, le domicile des parties, ou le lieu de placement des capitaux. Ces normes ne prévoient, en outre, qu'une seule restriction à la libéralisation des capitaux, bien que ce soit pendant la période transitoire, restriction constituée par l'exigence de protection de la balance des paiements. Elle ne sont pas uniquement efficaces pour l'élaboration des directives, elles sont désormais définies, selon l'interprétation constante de la Cour de Justice européenne, comme immédiatement opérationnelles et c'est uniquement en cas de besoin de cette protection de la balance des paiements et lorsque ce besoin peut être prouvé, que des dérogations seront permises.

Il faut rappeler encore une chose importante du point de vue des effets immédiats qui nous permet d'avancer une considération finale sur la base d'une sentence concernant le cas d'un vétérinaire autrichien diplômé en

Italie. Cette personne n'a pas pu exercer son activité en France car ce pays n'a pas appliqué la loi de l'équivalence des titres d'étude pour l'inscription dans les registres des professions. La Cour de Justice de la CEE a établi un principe fondamental de caractère général qui est le suivant: «Ce citoyen, ayant déjà exercé sa profession, après avoir demandé en vain l'inscription dans le registre, ne pouvait pas être puni pour exercice illégal de profession, car son illégalité dérivait de la non-application de la directive».

Cette personne avait donc légalement exercé ses propres droits vis-à-vis de l'Etat qui n'a pas appliqué la directive communautaire. C'est ainsi qu'est née cette figure juridique de l'exercice légitime d'un droit vis-à-vis de l'Etat responsable de violation d'une norme communautaire sous le profil de la non-application dans le contexte des lois internes.

Ceci est également très significatif du point de vue des normes fiscales ou monétaires qui déterminent des discriminations concernant le mouvement international des capitaux, ou vis-à-vis des résidents étrangers pour leurs opérations en Italie, au cas où l'on ne puisse pas appliquer uniquement la sauvegarde de la balance des paiements. Au dehors de cette hypothèse, il ressort que si l'Italie n'applique pas les directives communautaires déjà en vigueur, ou celles en projet qui visent à la pleine réalisation des normes précédemment citées, le citoyen aura de toute façon le droit de faire valoir les principes de non-discrimination monétaire (j'ai cité le cas du vétérinaire, mais on prévoit de cas analogues pour les normes d'exemption de la TVA contenues dans la directive concernant un sujet prétendant la taxe à la valeur ajoutée, en relation au fait que l'Etat membre n'a pas appliqué la directive d'exemption).

Que peut-il arriver en Italie si nous procédons trop lentement et n'agissons pas conformément aux principes en partie déjà immédiatement opérationnels et, à leur tour, strictement liés à ce qui est établi par les articles 3 et 53 de la Constitution applicables également, comme nous le savons, à la matière communautaire?

D'une part, si nous adoptons des normes contrastantes, ou si nous procédons trop len-

tement dans les procédures de révision des normes en vigueur, nous risquons d'être immédiatement appelés devant la Cour de Justice, comme ceci est déjà arrivé pour les restrictions concernant les services. D'autre part, si nous ne réalisons pas la libéralisation et l'abrogation des discriminations, ou si nous introduisons de nouvelles normes discriminatoires, interdites par la législation communautaire actuelle ou qui le seront par la nouvelle directive, nous risquons de construire un système suicidaire. Nous obtiendrons ainsi le type le plus mauvais de libéralisation du mouvement des capitaux, une libéralisation décidée par la sentence de la Cour de Justice. Ce serait en effet certainement dangereux, car chaque pays a évi-

demment droit à ses propres exigences dont, comme je l'ai déjà souligné, celle de la transparence et de la clarté, ainsi que celle de la régularité. Or, il est évident qu'une Cour a le pouvoir d'annuler, mais n'a pas le pouvoir de construire. Donc, d'accord pour la gradualité, mais attention au monde européen et à ce qui se passe actuellement autour de nous, sur la base de principes auxquels nous ne pouvons pas nous soustraire et auxquels il ne serait de toute façon pas bon de nous soustraire.

F.F.

Tiré de «Oltre questa Europa», Editions Rusconi.

COURS DE LATIN PARLÉ

Le dixième cours de latin parlé, organisé à Rome par la Fondation Européenne Dragan en collaboration avec l'Université Populaire Romaine, débutera ce mois de janvier.

Ce cours sera dirigé par Giovanni Francesco Barbalace et les leçons prévoient la lecture de passages de plusieurs auteurs latins qui offriront des sujets de conversation quotidienne.

Le cours, gratuit et sans l'utilisation de textes, est ouvert à tous ceux qui possèdent déjà une connaissance scolaire de la langue et aura lieu du 14 janvier au 29 avril 1985, tous les lundis de 17.00 à 18,30 au siège de la Fondation, à Rome, Foro Traiano 1/A (Palazzo Roccagiovine).

Réservation et inscription auprès du secrétariat de la Fondation, Tél. (06) 6780948.

L'URSS EN AFGHANISTAN

de Hamid Naimi

Je souhaite que vous voudrez bien considérer ce message non pas tant comme l'une des nombreuses nouvelles des journaux, mais comme un appel à chacun d'entre vous, afin que vous le diffusiez.

La cinquième année de l'invasion soviétique en Afghanistan, commencée en un tragique Noël en 1979, va bientôt se terminer.

C'est ainsi que l'Union soviétique occupe maintenant notre pays et viole le droit international fondé sur la coexistence pacifique.

Avant cette invasion, l'Afghanistan était un pays indépendant, non aligné et qui, toujours fidèle à ses principes de neutralisme, n'a jamais permis à une puissance étrangère quelconque d'utiliser son territoire contre ses propres voisins, ni pendant la Première Guerre mondiale, ni pendant la Seconde. L'histoire longue et tourmentée de notre pays témoigne, avec le refus de la domination étrangère, sa foi profonde dans l'indépendance.

La lutte héroïque et inégale de ce peuple courageux contre les forces soviétiques nettement supérieures est, à elle seule, le meilleur exemple de son désir de liberté et d'indépendance.

Ce principe se manifeste universellement, aujourd'hui plus fortement encore, dans la lutte glorieuse de la résistance afghane. Sous la direction d'Allah et grâce à la force de volonté de la foi islamique, les mujahidins résistent avec un courage et une détermination extraordinaires à la technologie la plus sophistiquée et au pouvoir militaire d'une superpuissance.

Le bilan est désormais tragique: la mort de centaines de milliers de civils dé-

sarmés, l'exode forcé du pays de près de quatre millions de personnes, la destruction de la plupart des villes et des villages, l'anéantissement des activités agricoles et artisanales sur lesquelles se fondait la vie de notre peuple, la destruction radicale de notre culture et de notre civilisation millénaire.

Devant cette calamité terrible sans précédent, le peuple afghan a démontré, une fois encore, au monde entier, qu'il ne se rendra jamais à une puissance étrangère.

Il considère comme un devoir sacré de défendre sa propre patrie tant que la liberté et l'indépendance ne seront pas recouvrées et que l'intégrité territoriale ainsi que la souveraineté nationale de notre pays ne seront pas rétablies.

Le déroulement graduel de la situation doit également faire comprendre à l'Union soviétique que, malgré sa supériorité militaire écrasante, elle ne peut pas détruire la foi du pays, tout comme elle ne peut pas imposer sa domination totale.

La guerre que nous combattons est une guerre que nous n'avons pas voulue, mais qui nous a été imposée par une agression féroce.

Nous n'avons pas de choix, nous devons combattre jusqu'à la fin pour défendre nos droits les plus évidents, notre credo, notre dignité. Nous avons payé cher et payons encore; nous en sommes conscients et disposés à payer encore plus.

Nous nous rendons compte que l'existence de plusieurs groupes de résistance des mujahidins peut rendre notre bataille moins efficace. Le manque d'un mouvement unique, unifié et communément reconnu empêche les mujahidins, en dépit de leurs sacrifices dignes d'admiration, de s'exprimer lors

des rencontres et des rapports internationaux en tant que représentants de tout le peuple.

Malgré les pertes énormes et les souffrances subies, le peuple afghan, grâce à son courage, à son héroïsme et à sa foi inébranlable dans la justice, a su empêcher l'Union soviétique d'atteindre ses objectifs.

La tentative des Soviétiques de trouver une solution politique par l'entremise du secrétaire des Nations Unies, qui se sont réunies l'année dernière à Genève, a échoué. Il s'agissait, en effet, d'une tentative totalement en faveur de l'URSS qui essayait de renforcer le gouvernement fantoche de Kaboul sans prendre en considération les points fondamentaux suivants:

- le retrait inconditionné des troupes soviétiques d'invasion,
- la libre autodétermination du peuple afghan,
- le retour, en Afghanistan, de sa politique traditionnelle de neutralisme et de non-alignement,
- le rétablissement des intégrités territoriales de l'Afghanistan.

Cette tentative de négociation, tout comme la dernière du 24 mai 1984 à Genève, ne pouvait d'ailleurs pas aboutir à des résultats positifs, étant donné que les représentants légitimes du peuple afghan, c'est-à-dire la résistance (soit actuellement 98% de la population) en étaient exclus.

Mes chers amis, l'année en cours a été une année de souffrance pour nous et les prochaines seront peut-être encore plus dures.

Après son avènement au pouvoir, le chef du Kremlin, contrairement aux espoirs du monde entier, ordonna à l'armée soviétique de reprendre son escalade avec plus de vigueur.

Les points les plus forts de la résistance afghane, à Panshir et dans d'autres régions du pays, ont été particulièrement attaqués pour tuer définitivement notre peuple et étouffer notre liberté.

Le moindre coin de nos montagnes et

de vallées représente une cache de notre résistance; si l'une d'entre elles tombe ce n'est pas donc toute la résistance afghane qui tombe.

Dans l'une des attaques précédentes, le commandant Massud avait envoyé une dépêche à Pesawar, au commandement de la résistance; je vous le reporte intégralement: «Nous pouvons supporter la voix des canons, des chars d'assaut, des bombardiers et des hélicoptères; mais nous ne pouvons pas écouter la voix des enfants qui demandent un bout de pain ou un peu de lait. Les Soviétiques bombardent partout, tuent les habitants de nos villages, brûlent nos récoltes et nos pâturages pour nous faire mourir de faim. Aidez-nous! Mais ne nous envoyez pas de renforts, nous n'en avons pas besoin dans cette vallée. Les opérations contre l'ennemi procèdent selon les plans, Allah est avec nous!».

Mes chers amis, permettez-moi d'être très clair.

Au nom de tout le peuple afghan qui lutte et qui meurt depuis cinq ans contre l'atrocité de l'invasion, moi je dis «ASSEZ DE DISCOURS!!!». Les condamnations à peine murmurées ne servent plus, tout comme ne servent ni la compassion, ni la pitié (qui ne fournissent que des alibis faciles à la conscience de ceux qui vivent en paix).

Nous avons besoin d'une aide efficace, rigoureuse et concrète: une aide humanitaire massive et, en même temps, une action ferme et résolue sur le plan diplomatique international de la part de tous les pays qui se déclarent partisans de la paix et amis du peuple afghan en guerre.

Le peuple afghan est décidé à poursuivre sa bataille jusqu'à la fin et si nous mourons nous en serons fiers, car nous mourrons pour une cause de liberté qui est également la vôtre.

Je vous remercie d'avoir écouté le cri du peuple afghan.

H. N.

Intervention de Hamid Naimi au débat: LA GUERRE AFGHANE tenu à la Fondation Européenne Dragan à Rome le 8 novembre 1984.

L'ETRUSQUE UNE LANGUE VIVANTE

de Nermin Falaschi

Hérodote écrivait au VI^e siècle av. J.-C.:

«Les Etrusques parlent la langue d'un ancien peuple qui vivait dans les régions méditerranéennes avant l'arrivée des Grecs... Dans l'Antiquité, le territoire, occupé plus tard par le Grecs, s'appelaient «PELASGIE».

Ses premiers habitants furent les Pélasges, «Les peuples de la Mer» de grands navigateurs qui fondèrent l'Illyrie - le pays des Libères - s'étendant du Danube à la Lydie.

Aux alentours de 1200 av. J.-C., plusieurs tribus illyriennes s'installèrent en Italie, dont les Etrusques que les Romains appelaient «Tusci», car ils parlaient la même langue que les «Toschi», c'est-à-dire des Illyriens méridionaux.

A la fin du V^e siècle av. J.-C., les Persans saccagèrent la Lydie et entre les III^e et le II^e siècles, Rome étendit sa domination jusqu'aux villes étrusques de l'Italie et ensuite de l'Illyrie.

Les civilisations des peuples vaincus sont souvent éliminées par celles des vainqueurs; mais les civilisations ne peuvent pas être effacées et la terre laisse apparaître, au fil des siècles, des témoignages incontestables qui sont, en un premier moment et presque toujours, muets.

Et nous passons à côté d'eux sans en saisir la signification, jusqu'au moment, où, comme si les choses nous appelaient, un petit détail attire, un jour, notre attention et ce mystère nous parle tout d'un coup.

C'est ce qui est arrivé à Nermin Falaschi.

Dans son ouvrage «Les Anciennes Civilisation Méditerranéennes (Editions «Noi Publicisti» - Rome, Via Giolitti, 202) présenté le 23 novembre 1984 au siège de la Fondation Européenne Dragan à Rome, l'auteur démontre comment elle a réussi, grâce à sa connaissance de l'albanais - l'illyrien moderne - à traduire de nombreuses inscriptions étrusques découvertes dans différentes localités et même à interpréter la célèbre «Stèle de Lemnos» considérée jusqu'à présent incompréhensible, bien qu'il s'agisse, d'après l'avis unanime des experts, d'une inscription étrusque.

L'étrusque est donc une langue vivante?

Cette étude brève et concise que Nermin Falaschi nous présente avec l'humilité que ce sujet exige, tend uniquement à encourager d'ultérieures recherches sur les liens existant entre les langues étrusque et albanaise.

Au cours de la présentation de ce volume, ont parlé M. J. Costantino Dragan, Antonio Vecchio et Luigi Conte.

Voici une synthèse de la conférence de Mme Nermin Falaschi qui a illustré son étude à l'aide de projections.

«Les inscriptions que nous examinerons communiquent avec nous à partir du mystère des siècles pour nous raconter les émotions de ceux qui les ont créées. Des émotions que je ressens encore plus intensément, car toutes les inscriptions étrusques que j'ai vues peuvent être interprétées à travers l'idiome des Illyriens qui survit, aujourd'hui encore et presque intact, dans la langue albanaise.

J'ai choisi des inscriptions qui se trouvent en Italie, à l'exception de trois qui se trouvent en Albanie, ainsi que la célèbre Stèle de Lemnos.

Parmi celles qui ont été retrouvées en Albanie, la première «Haire» du VI^e siècle av. J.-C. est gravée sur des cippes que les Illyriens posaient à l'entrée de leurs villes-Etat pour donner la bienvenue aux visiteurs. C'est une expression de bon augure reprise par les Grecs et ensuite par les Tusci: elle est couramment utilisée dans la langue albanaise et signifie «pour le bien».

Nos ancêtres avaient l'habitude de souhaiter LE BIEN même aux défunts, comme on le voit dans cette deuxième inscription sur une pierre tombale du II^e siècle av. J.-C., où la pensée philosophique habituelle se termine, justement, par le vœu HAIRE.

L'inscription est facilement lisible:

TEI TOKE TEI MADHE NAT HAIRE

qui signifie:

«AU-DELA DE LA TERRE, AU-DELA DE LA GRANDE NUIT - HAIRE»

Il faut considérer que les peuples anciens employaient souvent le boustrophédon, de droite à gauche et vice-versa. Quand il n'y avait plus de place, les mots étaient abrégés.

La troisième inscription tirée d'un des volumes «Illiria» publiés par l'Académie des Sciences de Tirana, est la reproduction d'un petit fragment d'une plaque commémorative où on lit encore la phrase:

EPNE (A) RSIM (M) ATAN

qui est de l'albanais pur et qui signifie:

«FAIS-NOUS CONNAITRE L'AU-DELA»

C'est à Pérouse que j'ai eu la certitude que la correspondance entre l'étrusque et l'albanais n'était pas due au hasard et qu'il était utile de continuer mon étude.

C'est en effet avec une grande surprise que j'ai constaté que j'étais en mesure de comprendre, à travers l'albanais, non seulement des mots isolés, mais également des phrases entières ayant un sens bien précis, gravées sur les tablettes étrusques dans les murs de l'Université de cette belle ville ancienne.

Voyons maintenant quelques-unes de ces inscriptions:

VA·ITET·AJ

Albanais: LA VETIN (NE) AV (LI)

Italien: LASCIO' SE STESSO NELL'AVELLO

Français: IL LAISSA SOI-MEME DANS LA TOMBE

Le signe AV est l'abréviation du mot AVLI (tombe)

AJ:IAA7:117:AJ

Albanais: LA FISI FARI LA

Italien: LASCIO' PARENTI E TRIBU' LASCIO'

Français: IL LAISSA SES PARENTS ET SES TRIBUS LAISSA

L'expression FARI FISI, c'est-à-dire PARENTS proches et lointains, est très commune dans la langue albanaise actuelle, tout comme l'inscription suivante:

W YVAJ

Albanais: LA VAIN

Italien: LASCIO' CORDOGLIO

Français: IL LAISSA UNE DOULEUR PROFONDE

EVNATV.MAV

AIVV

Albanais: LAN VETIN LAN URIA

Italien: LASCIARONO SE STESSI, LASCIARONO LA FAME

Français: ILS LAISSERENT EUX-MEMES, ILS LAISSERENT LA FAIM

c'est-à-dire: ils abandonnèrent leurs corps et, en même temps, les nécessités de la vie matérielle.

IMZADDA

AIMMAT

Albanais: ARKA ZINI TANIA (S)

Italien: ARCA DA LUTTO DI TANIA

Français: ARCHE DE DEUIL DE TANIA

IVZDZ EVVA

AIVMDAM

ADZYEV

Albanais: AVLI SHKELI MADH Nia LEJE DHA

Italien: NELL'AVELLO SCESE, IL GRANDISSIMO PERMESSO DIEDE

Français: DANS LA TOMBE IL DESCENDIT, IL DONNA LA GRANDE PER-

MIS

SION

Comme nous pouvons le constater, ces phrases étrusques remontant à tant de siècles, sont identiques à la langue albanaise moderne.

Je tiens à souligner que le grec ancien et le latin se sont transformés au fil des siècles, alors que l'illyrien est resté pratiquement inchangé. La seule différence est qu'il s'appelle, maintenant, «Albanais».

Pourquoi un phénomène aussi insolite?

Je tiens à souligner que le grec ancien et le latin se sont transformés au fil des siècles, alors que l'illyrien est resté pratiquement inchangé. La seule différence est qu'il s'appelle, maintenant, «Albanais».

Gustav Meyer, un linguiste très connu, écrivait, à juste titre, dans sa «Nouvelle Anthologie» publiée en 1885: «*Les Albanais devraient être appelés ILLYRIENS MODERNES, tout comme les Grecs de nos jours sont appelés GREC MODERNES*».

Arrêtons-nous un instant, pour parler des Pélasges-Illyriens. Comme nous le savons, le nom PELASGES est lié à PELAGO en albanais PELLIG, c'est-à-dire mer profonde. Les Pélasges sont, en effet, restés dans notre mémoire comme les «Peuples de la Mer».

Homère racontait, au IX^e siècle av. J.-C., que les Pélasges étaient une population autochtone habitant les régions fertiles de Larissa, Argos et Crète.

Hérodote, le «Père de l'Histoire», a écrit que les Pélasges s'étaient établis dans la Thrace, la Thessalie et l'Épire.

Si nous rassemblons les renseignements de ces grandes sources de l'Antiquité, il en ressort que les Pélasges étaient autochtones et qu'ils habitaient pratiquement les territoires qui seront plus tard occupés par les immigrants grecs. Hérodote le confirme, lorsqu'il affirme: «*Dans l'Antiquité, l'Hellade s'appelait PELASGIA*».

Le renseignement le plus intéressant nous provenant d'Hérodote concerne, cependant, l'idiome qui offre, effectivement, un lien entre les Pélasges-Illyriens et les Etrusques, quant à leur même origine linguistique et donc génétique.

La langue parlée par les Pélasges était celle des Illyriens, car ce furent justement ces «libres navigateurs des mers profondes» qui créèrent le pays des «hommes libres»: ILIR signifie, en albanais, «libre».

L'Illyrie était très étendue: elle allait du Danube à la Lydie, en Asie mineure. La région la plus développée était l'Illyrie du Sud qui correspond approximativement à l'Albanie actuelle dans son étendue géotechnique.

Pour revenir aux affirmations d'Hérodote, je voudrais rappeler qu'il dit avoir découvert des traces des Pélasges à Dodona, dans l'Épire et que la population de ce lieu parlait une langue qui lui était inconnue. D'autre part, il est notoire que les Pélasges parlaient une langue tout à fait différente du grec et, pour ce qui concerne l'étrusque, Hérodote écrit ce qui suit: «*Les Etrusques parlent la langue d'un ancien peuple qui vivait dans les régions méditerranéennes avant l'arrivée des Grecs*».

Si nous ajoutons à ce renseignement, que les Etrusques s'autodéfinissaient RESNA (qui signifie «rayons» en albanais), car ils se considéraient comme le rayonnement de la mère patrie Illyrie, nous pouvons conclure que les Pélasges-Illyriens et les Etrusques appartenaient à la même souche ethnique.

Les tribus illyriennes des Vénitiens, des Messapiens, des Iapyges, des Picentins, des Dauniens, etc. arrivèrent en Italie à travers l'Adriatique, «leur mer» (Deti Ion) qui à cette époque était appelée «Ionienne».

Il manque, par contre, des renseignements au sujet des Etrusques.

En réalité, je suis encline à penser que les Etrusques sont arrivés avant 1200 av. J.-C. et qu'ils se sont installés dans les riches terres «TOSCHE». Entre parenthèses, il est intéressant de remarquer que les Albanais méridionaux s'appellent «TOSCHI».

D'autre part, Sénèque nous informe que les Etrusques seraient arrivés en Italie en même temps que les autres tribus illyriennes. La culture et la langue de ces tribus devaient de toute façon être identiques. Voici quelques exemples significatifs:

Dans la «Val Camonica»

Albanais: LE LENE

Italien: NASCERE LASCIALO

Français: LAISSE-LE NAITRE

Albanais: VINI RE

Italien: PRESTATE ATTENZIONE

Français: PRETEZ ATTENTION

EMOXINFI

Albanais: ENE HINE
Italien: URNA PER CENERI
Français: URNE POUR CENDRES

VRE IY

Albanais: VRE IU
Italien: GUARDATENE
Français: MEFIE-T'EN

A Artemino, près de Florence:

KYLA MIE MI

Albanais: KU LEJM NISEMI
Italien: DA DOVE NASCIAMO, PARTIAMO
Français: D'OU NOUS NAISSONS, NOUS PARTONS

A Feltre:

SIPMALE

Albanais: ZI PA NALE
Italien: LUTTO SENZA FINE
Français: DOULEUR INFINIE

A Adria, sur un urne:

KEPLA

Albanais: KE PLU
Italien: CONTIENI POLVERE
Français: TU CONTIENS DE LA POUDRE

Après avoir vu et interprété des phrases entières, il est intéressant de comparer une liste de mots étrusques avec leurs équivalents illyriens-albanais, pour avoir une ultérieure confirmation du rapport entre ces deux langues.

ESTRUSQUE

ALBANAIS

AM	Jam (je suis)
APA	hapa (j'ai ouvert)
AR	ar (or)
ARIM	arim (j'arrive)
ATI	ati (père)
CVER, KVER	krver (accompli)
CLEVA	kreva (j'ai accompli)
VENDH	vend (patrie)
VESAN	vesa (rosée)
ZAL	zal (s'évanouir)
ZERI	zeri (la voix)
ZILAH	zyrtar (fonctionnaire)
HEK	hek (enlever)
HUPNI	hypni (montez, imp. de monter)
THAM	tham (dire)
THAMMA	thanuna (légendes)
THAP	jap (j'offre, je donne)
THEZ	thesar (trésor)
IC, IK	ik (aller)
ICA, IKA	ika (je suis allé)
ILU	ulu (assieds-toi, incline-toi)
IPA	ipa (je suis monté)
KAPE	kape (prends, imp. de prendre)
KAPI	kapi (pris)
KAPU	kapu (appuie-toi)
LARTH	lart (en haut)
LAUTUN	lutun (prier)
LEU	leu (il est né)
LUP	lyp (je demande, j'invoque)
MATAN	matan (au-delà)
PUIA	gruia (femme)
PUT	pus (puits)
SPUR	shpur (porter)
SVAL	gjall (vivant)
TA	kta (ceux-ci)
TRUNA	truni (cerveau)
FALA	fala (prier)
FLER	fler (dormir)

Pour conclure en beauté cette synthèse de mon étude, je vous propose d'examiner maintenant la «Stèle de Lemnos» qui a suscité tant de discussions et qui a été considérée, jusqu'à présent, incompréhensible, malgré l'accord unanime sur le fait qu'elle est une inscription étrusque, bien que retrouvée dans une île très lointaine de l'Etrurie.

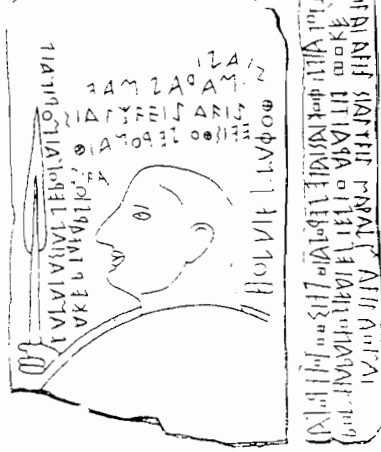
La «Stèle de Lemnos» remonte au VI^e siècle av. J.-C. et se trouve actuellement au Musée national d'Athènes.

Essayons de l'interpréter grâce à l'albanais, c'est-à-dire l'illyrien moderne.

L'inscription est une lamentation funèbre obsédante que la famille accablée par la douleur a voulu éterniser en souvenir du parent bien-aimé tué. Le boustrophédon est particulièrement compliqué à déchiffrer: mais son interprétation à travers l'illyrien-albanais est convaincante et émouvante.

La répétition des signes (TH) et (H) semble vouloir exprimer des sanglots et des soupirs en accentuant le désespoir déchirant de la famille:

originale:



Trascription illyrienne-albanaise

ZI A ZI
MARAZ MAF¹
ZI APK FEIS A FIS oh!

FIS ah! oh! ZER O NAI oh!
SI FAI²?
AKER TAF³ ARKA ZI oh!

FAMA LA
ZI API ZER
Oh! NAIMORI
NA IP HOPAIE⁴ ZI MATH Ah! Oh!

SI FAI?
A FIS
ZI APKA A FIS
MARAKUN A FIS
Ah! Oh! NAI RON FARAN oh!
SI FAI EPI E ZI?

Oh! ARKA AI!
THIK HOQE
LOT AI FISI HOQI
AS I APE ZER O ZAI⁵ oh!
FEIS Ah! Oh!
TI oh! FER⁶ NA

Traduction française

DEUIL ah! DEUIL
ANGOISSE VOILE NOIR
DU DEUIL TU AS DONNE PARENT AUX
PARENTS oh!
PARENT oh! oh! TU NOUS A FRAPPES oh!
POUR QUELLE FAUTE?
UN ACRE DE GRABAT LE SARCOPHAGE
MORTUAIRE oh!
RENOM IL LAISSA
LE DEUIL S'EST DIFFUSE
Oh! IL NOUS A ETE ENLEVE
ET UN GRAND DEUIL TOURMENTE NOTRE
COEUR ah! oh!
POUR QUELLE FAUTE?
Ah! PARENTS
DU DEUIL TU AS DONNE AUX PARENTS
DOULEUR AUX PARENTS ah!
Oh! TU FAIS VIVRE NOTRE RACE oh!
POUR QUELLE FAUTE NOUS-Y-AS TU
DONNE CE DEUIL?
Oh! IL GIT DANS LE SARCOPHAGE
TU AS SOUFFERT PAR LE COUTEAU
DES LARMES A VERSE CE PARENT
IL N'A LEVE NI VOIX NI INSULTE oh!
PARENT Ah! Oh!
TU oh! NOUS AS oh! DECHIRES

- (1) shami koke e sezë
- (2) për çfar fai?
- (3) shtrat
- (4) hophthi
- (5) shaj
- (6) na there

Rome, le 23 novembre 1984. Conférence de Mme Nermin Falaschi au siège de la Fondation Européenne Dragan.

La Fondation Européenne Dragan, en collaboration avec l'Université Populaire Romaine et l'Académie Internationale de Propagande Culturelle, a organisé pour l'année universitaire 1984-1985 un COURS D'HISTOIRE EUROPEENNE sur:

«LE MONACHISME AU 1^{er} MILLENAIRE»

L'ouverture du cours a été tenue par le Pr Giulia Barone de l'Université de Rome, au siège de la Fondation, Foro Traiano 1/A le jeudi 6 décembre à 18 heures.

LE MONACHISME

Après la chute de l'Empire romain d'Occident, la tempête barbare s'abattit sur l'Europe et les destructions des centres historiques, les massacres, les saccages et la terrible misère qui s'ensuivit, provoquèrent l'écroulement de toutes les institutions civiles.

C'est l'époque de Benoît de Norcie. Il se rendit compte qu'il n'était plus possible, pour un chrétien, de vivre isolé et exclus du contexte social, devant la destruction de toute forme de coexistence civile, dans un monde dominé par la violence.

C'est ainsi qu'il entreprit cette grande construction monastique qui, en partant de la caverne de Subiaco et grâce à une oeuvre d'amour ardente et constante, conserva la culture, diffusa les activités concrètes et humbles. Au cours de la deuxième moitié du premier millénaire apr. J.-C., l'Europe s'enrichit de monastères qui furent autant de centres de lumières d'où partit la révolte contre les barbares.

Le monachisme fut le meilleur interprète des profondes exigences de ce temps-là. Au cours de son oeuvre d'évangélisation, il contribua à la fusion entre les populations romaines et les peuples barbares en accueillant les unes et les autres et en les unissant dans une foi commune.

Cette coexistence devenue pacifique favorisa une certaine osmose. Les nouvelles forces s'unirent avec les anciennes, la culture et la science se diffusèrent en sortant des monastères où elles avaient été conservées et une nouvelle civilisation naquit pour satisfaire le besoin d'une régénération profondément ressentie.

Le monachisme fut la pointe de force non seulement de l'Eglise, mais de toute l'histoire de l'Europe de ces années sombres pendant lesquelles les peuples furent tourmentés par des événements tristes et dramatiques.

FONDATION EUROPEENNE DRAGAN EN COLLABORATION
AVEC L'UNIVERSITE POPULAIRE DE ROME ET
L'ACADEMIE INTERNATIONALE DE PROPAGANDE CULTURELLE

Année Universitaire 1984-1985
LE MONACHISME AU 1^{er} MILLENAIRE

Inauguration	Jeudi 6 décembre
1 ^{re} Conférence (St Augustin)	Jeudi 13 décembre
2 ^e Conférence (Cassiane et Salvien de Marseille)	Jeudi 17 janvier
3 ^e Conférence (Le Monachisme irlandais)	Jeudi 7 février
4 ^e Conférence (Le Monachisme byzantin)	Jeudi 28 février
5 ^e Conférence (St Benoît)	Jeudi 21 mars
6 ^e Conférence (St Colombin)	Jeudi 11 avril
7 ^e Conférence (Isidore-Léandre et Fructueux)	Jeudi 2 mai
8 ^e Conférence (Béda le Vénérable)	Jeudi 30 mai
9 ^e Conférence (Paul Diacre - Alcuin et St Benoît d'Aniane)	Jeudi 17 octobre
10 ^e Conférence (St Cyril et Méthode)	Jeudi 7 novembre
11 ^e Conférence (Le Monachisme de Cluny)	Jeudi 28 novembre
12 ^e Conférence (Conclusion du directeur du cours)	Jeudi 12 décembre

MOSCOU - 9 Octobre 1944

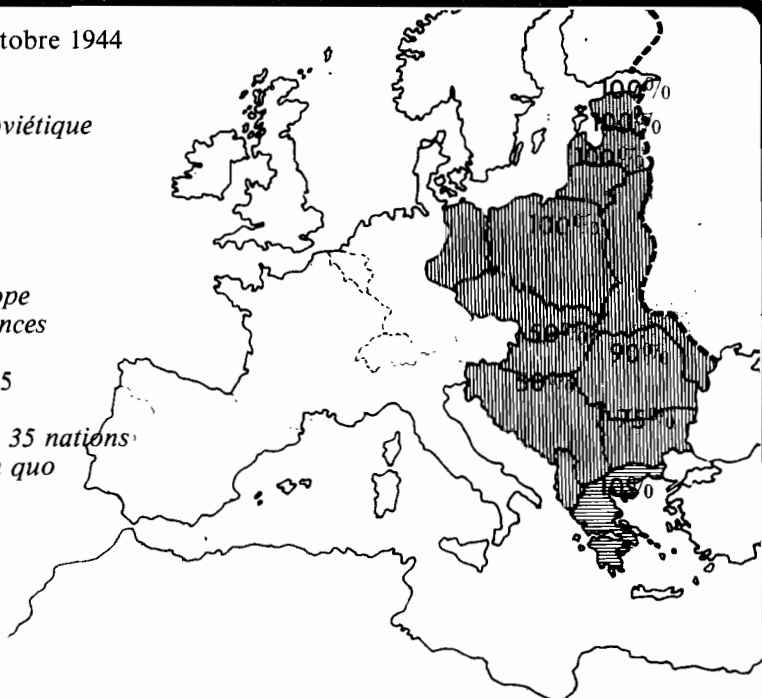
*Churchill
cède à l'Union soviétique
l'Europe de l'Est*

YALTA - 1945

*Confirmation du
partage de l'Europe
en zones d'influences*

HELSINKI - 1975

*La conférence de 35 nations
reconnait le statu quo
créé à Yalta*



«Nous nous refusons d'admettre qu'il puisse exister des européens de catégorie A et d'autres de catégorie B».

Bulletin Européen

<i>M. Contri</i> : Le sommet de Rome	1
<i>F. Forte</i> : L'espace monétaire européen	4
<i>H. Naimi</i> : L'URSS en Afghanistan	9
<i>N. Falaschi</i> : L'Etrusque une langue vivante	11
Cours d'Histoire - Le Monachisme	18
Programme	19

Bulletin Européen

Rivista mensile - Spedizione in abbonamento postale gruppo terzo (70%)
Edizioni Nagard Srl-Foro Traiano 1/A, Roma - Direttore responsabile: Sabino d'Acunto - Direzione e Redazione:
Foro Traiano 1/A, Roma - telefoni: (06)679.77.85/678.09.48 - Registrazione Tribunale Roma n. 16966 del
15.10.1977 (già n. 1861 del 15.2.1951) - «Centro stampa Nagard» Milano, Via Larga 11